

Une «business school» à l'étude

La Chambre de commerce et l'Université signent un accord de coopération

Ce rapprochement des mondes économique et académique vise à développer une filière «business education».

«Le développement économique du pays ne peut pas être décorrélé de la formation des jeunes. Notre ambition commune, à long terme, est de développer une véritable business education au Luxembourg afin de d'encourager l'esprit d'entreprendre, d'offrir aux jeunes les meilleures chances d'intégrer le marché de l'emploi et aux entreprises de recruter du

personnel compétent. Et cela au bénéfice des nouvelles activités en forte croissance comme de nos PME» a souligné Michel Wurth, le président de la Chambre de commerce lors de la signature d'un accord de coopération engageant la Chambre et l'Université du Luxembourg.

Concrètement ce partenariat qui court sur 4 ans, de 2014 à 2017, dans lequel la Chambre de commerce vise à implémenter une filière liée à l'économie et au monde des affaires en capitalisant sur les différents cursus déjà activés, notamment le master «Entrepreneurship and innovation» (posé depuis 2007 et développé avec la Chambre) et à en dévelop-

per d'autres, y compris des doctorats.

La création d'une business school a également été évoquée. «Ce n'est pour l'heure qu'un projet», précise Rolf Tarrach, le recteur de l'Université du Luxembourg «il faut tout d'abord nous assurer qu'il y a un marché pour voir si cela a du sens. Fin 2015, nous précisons si nous y allons ou pas. Et si oui, comment nous comptons procéder».

En sachant que cette (grande) école, si elle voit le jour, sera financée par des investissements privés et devra, à ce titre, s'avérer rentable sur un marché déjà très concurrentiel. Pas une surprise dans la mesure où, en Europe, les gouverne-

ments coupent notamment dans les subsides de l'enseignement supérieur pour réaliser des économies.

Michel Wurth n'a d'ailleurs pas manqué de souligner que cet accord (et le budget qui lui est consacré) intervient alors que l'Université doit composer avec des coupes budgétaires.

Répartition des rôles

Pour en revenir au partenariat, les deux signataires se sont répartis les rôles.

L'Université prendra la responsabilité de la sélection et du recrutement du personnel pédagogique (des professeurs de premier plan mais qui coûtent très cher!), des

projets de recherche et des programmes académiques, du processus d'admission et du contrôle de la qualité.

La Chambre de commerce se chargera de la détection des besoins en qualification auprès des entreprises, de proposer de nouveaux thèmes et programmes académiques, d'assurer le lien avec le monde économique, afin d'optimiser l'accès à des stages et à l'insertion professionnelle.

La gouvernance du projet sera quant à elle assurée par des représentants des deux institutions.

La Chambre de commerce va investir entre 3 et 4 millions d'euros dans ce projet.

FABRICE BARBIAN